



KPMG SA
Immeuble Confluences
178 avenue Saint Vincent de Paul
40100 Dax

SOLIHA LANDES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

SOLIHA LANDES

46 Rue Baffert - 40100 Dax

KPMG SA, société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Immeuble Confluences
178 avenue Saint Vincent de Paul
40100 Dax

SOLIHA LANDES

46 Rue Baffert - 40100 Dax

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association SOLIHA LANDES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de SOLIHA LANDES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dax, le 29 juin 2026

KPMG SA

Valérie Crabos

Associée

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	16 842	16 810	32	1 028
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	175 080		175 080	140 000
Constructions	6 392 782	4 146 587	2 246 195	2 046 888
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours	27 290		27 290	89 436
Autres	198 343	150 731	47 612	52 438
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	40 000		40 000	40 000
Prêts				
Autres	6 417		6 417	6 335
TOTAL I	6 856 754	4 314 128	2 542 626	2 376 126
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	992 993	5 319	987 675	749 961
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	108 295		108 295	172 737
Valeurs mobilières de placement	223 341		223 341	206 303
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 237 475		1 237 475	1 609 809
Charges constatées d'avance	13 730		13 730	14 811
TOTAL II	2 575 833	5 319	2 570 514	2 753 622
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	9 432 587	4 319 446	5 113 140	5 129 748

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	83 916	83 916
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	1 187 047	993 331
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	5 263	193 716
Situation nette (sous total)	1 276 226	1 270 963
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	378 098	448 119
Provisions réglementées		
TOTAL I	1 654 324	1 719 082
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	4 049	1 884
TOTAL II	4 049	1 884
PROVISIONS		
Provisions pour risques	159 898	165 898
Provisions pour charges	59 980	51 683
TOTAL III	219 878	217 581
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 160 705	1 918 151
Emprunts et dettes financières diverses	10 273	11 078
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 609	111 708
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	348 696	307 833
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 675	61 568
Autres dettes	477 453	593 755
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	155 479	187 108
TOTAL IV	3 234 890	3 191 201
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	5 113 140	5 129 748

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 951 864	2 624 465
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	582 247	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	67 654	97 836
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	41 466	3 827
TOTAL I	2 643 230	2 726 128
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	572 487	585 609
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	85 974	91 777
Salaires et traitements	1 153 640	1 111 416
Charges sociales	406 187	381 433
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	295 746	298 369
Dotations aux provisions	59 980	51 683
Reports en fonds dédiés	2 166	1 884
Autres charges	20 591	40 480
TOTAL II	2 596 770	2 562 651
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	46 460	163 477
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	26 237	16 832
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	26 237	16 832
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	67 435	55 819
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	67 435	55 819
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	(41 197)	(38 987)

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	5 263	124 490
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		80 625
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		80 625
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		935
Sur opérations en capital		10 464
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI		11 399
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		69 226
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 669 468	2 823 585
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 664 205	2 629 869
EXCEDENT OU DEFICIT	5 263	193 716
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe Légale de l'exercice clos le 31 décembre 2025

SOLIHA LANDES, Solidaire pour l'Habitat, Amélioration de l'Habitat,

L'exercice clôturé au **31.12.2025** présente un montant total du bilan de **5 113 140 €** et dégage un résultat de **5 263 €**

A. ACTIVITES ET MOYENS DE L'ENTITE :

Notre activité est de trouver des solutions pour améliorer les conditions de vie de l'habitat dans les Landes en intégrant le respect de l'architecture et la dimension énergétique avec le soutien des administrations nationales et locales, des organismes départementaux, de nombreuses communes et intercommunalités.

Elle se répartit au travers de 5 pôles :

- ❖ Accompagnement des personnes
- ❖ Conduite de projets de territoires
- ❖ Production d'habitat d'insertion
- ❖ Service accompagnement à la rénovation énergétique
- ❖ Réhabilitation accompagnée (Réhabilitation, Energie, Autonomie)

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels du 31.12.2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 réforme du règlement CRC 99-01 et par les règlements ANC n° 2022-06 et n°2023- 03 du 4 novembre 2022 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Cet exercice constitue la première application de ces textes.

Changements de réglementation comptable

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois des règlements ANC 2023-03 et ANC 2022-06 modifiant les règlements ANC 2014-03 et ANC 2018-06 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation.

Les principaux changements opérés sont les suivants :

Une nouvelle définition du résultat exceptionnel : limitation du recours au résultat exceptionnel aux seuls éléments présentant un caractère majeur et significatif (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

Des modifications du modèle de bilan et du comptable de résultat

Des clarifications de présentation et reclassements liés à la structure des états financiers.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ❖ Continuité de l'exploitation
- ❖ Permanences des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ❖ Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Notre association est soumise à la coexistence de 2 régimes d'imposition entrainant un assujettissement partiel à l'impôt sur les sociétés (BOI-IS-CHAMP-10-50-20-20 et lettre Sautter du 06/10/1999).

2 méthodes sont combinées afin de calculer la prépondérance des activités non lucratives

2.1 La méthode comptable

La lettre SAUTTER du 06.10.1999 fournit des critères d'appréciation des activités lucratives (**Luc**). Notre Association sectorise ses activités

❖ Etudes lucratives

- ↳ Etudes projet de territoires (**Luc**)
- ↳ Etudes de réhabilitation (**Luc**)

❖ Animations

- ↳ France Renov (**Non Luc**)
- ↳ Animation Opah façades (**Luc**)
- ↳ XL adapt + visites conseil (**Luc**)
- ↳ Truck animations (**Non Luc**)
- ↳ PIG LHI (**Non Luc**)

❖ Maitrise d'œuvre (**Luc**)

❖ Assistance à maitrise d'ouvrage

- ↳ Autonomie (**Luc et Non Luc**)
- ↳ Energie (**Luc et Non Luc**)
- ↳ Assistance administrative (**Non Luc**)
- ↳ MPLD (**Non Luc**)

❖ Accompagnement des personnes (**Non Luc**)

❖ Maitrise d'œuvre et d'Insertion (**Non Luc**)

« Recettes Lucratives »

Un ratio est établi 1-
$$\frac{\text{« Recettes Lucratives »}}{\text{Ensemble des moyens de financement de l'organisme (recettes, subventions...)}}$$

Les activités non lucratives représentent 72.86 % contre 67.21 % en 2024

2.2 la méthode extra comptable

La notion de prépondérance « doit s'appréhender de la manière qui rende le mieux compte du poids réel de l'activité non lucrative de l'organisme ».

Pour appliquer cette sectorisation, la méthode de répartition des charges et produits indirects est faite selon la méthode du temps passé, suivant les fiches fournies par les personnels communs aux différents secteurs.

Il en ressort une affectation globale de 65.28 % au secteur non lucratif contre 56.03% en 2024 et 34.72 % au secteur lucratif contre 43.97% en 2024.

D'autre part, la récupération de TVA calculée suivant le prorata définitif est de 45.01 % contre 32.79% en 2024.

« Chiffre d'affaires des opérations n'ayant pas droit à la déduction de TVA »

Un ratio est établi 1-
$$\frac{\text{« Chiffre d'affaires des opérations n'ayant pas droit à la déduction de TVA »}}{\text{Ensemble des moyens de financement de l'organisme (recettes, subventions...)}}$$

C E V E M E N T S S I G N I F I C A T I F S

- De l'exercice :

Sur l'opération de Maitrise d'Ouvrage et Insertion une reprise de provision de 6 000 € a été constatée sur Mont de Marsan

La provision pour risque inscrite au bilan de 159 898 € se décompose ainsi.

ORX	Perte sur subvention AGIR ARCCO	40 061 €
LABENNE	Coût désamiantage non prévu et surcoût de travaux	95 778 €
MONT DE MARSAN	Augmentation du coût des travaux	24 059 €
TOTAL		159 898 €

- Postérieurs à compter de la clôture :
Restitution logement Hugues à DAX

D N O T E S S U R L E B I L A N

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou leur coût de production. Les frais accessoires (droit de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans
Constructions MOI	Linéaire et composants	Durée du Bail
Constructions Bureaux	Composants	10-15-20-25 ans
Matériel	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	linéaire	10 ans

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	83 916				83 916
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	993 331		193 716		1 187 047
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	193 716	(193 716)	5 263		5 263
Situation nette	1 270 963	(193 716)	198 979		1 276 226
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	448 119			70 021	378 098
Provisions réglementées					
TOTAL	1 719 082	(193 716)	198 979	70 021	1 654 324

Immobilisations

Période du 01/01/25 au 31/12/25

SOLHA LANDES

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	16 842		
TOTAL immobilisations incorporelles :	16 842		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	140 000		35 080
Constructions sur sol propre	682 725		322 335
Constructions sur sol d'autrui	5 236 034		151 689
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			6 000
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	188 454		3 889
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	89 436		27 290
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	6 336 649		546 282
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	40 000		
Prêts et autres immobilisations financières	6 335		2 130
TOTAL immobilisations financières :	46 335		2 130
TOTAL GÉNÉRAL	6 399 826		548 412

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			16 842	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			16 842	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			175 080	
Constructions sur sol propre			1 005 059	
Constructions sur sol d'autrui			5 387 723	
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			6 000	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			192 343	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	89 436		27 290	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	89 436		6 793 495	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			40 000	
Prêts et autres immo. financières		2 048	6 417	
TOTAL immobilisations financières :		2 048	46 417	
TOTAL GÉNÉRAL	89 436	2 048	6 856 754	

Amortissements

SOLHA LANDES

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	15 814	996		16 810
TOTAL immobilisations incorporelles :	15 814	996		16 810
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	350 089	31 553		381 642
Constructions sur sol d'autrui	3 521 782	243 163		3 764 945
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	136 015	14 715		150 731
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	4 007 886	289 432		4 297 318
TOTAL GÉNÉRAL	4 023 700	290 427		4 314 128

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

Provisions Inscrites au Bilan

SOLIHA LANDES

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
	51 683	59 980	51 683	59 980
	165 898		6 000	159 898
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	217 581	59 980	57 683	219 878

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
	9 971	5 319	9 971	5 319
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	9 971	5 319	9 971	5 319

TOTAL GÉNÉRAL	227 552	65 298	67 654	225 196
----------------------	----------------	---------------	---------------	----------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SOLHA LANDES

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 417		6 417
TOTAL de l'actif immobilisé :	6 417		6 417
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	1 319		1 319
Autres créances clients	953 391	953 391	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	1 527	1 527	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	15 899	15 899	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	90 869	90 869	
TOTAL de l'actif circulant :	1 063 004	1 061 685	1 319
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	13 730	13 730	

TOTAL GÉNÉRAL	1 083 151	1 075 415	7 736
----------------------	------------------	------------------	--------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	23 926	23 926		
- à plus d' 1 an à l'origine	2 136 779	357 457	767 962	1 011 361
Emprunts et dettes financières divers	10 273		10 273	
Fournisseurs et comptes rattachés	68 609	68 609		
Personnel et comptes rattachés	142 205	142 205		
Sécurité sociale et autres organismes	100 328	100 328		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	103 913	103 913		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 250	2 250		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	13 675	13 675		
Groupe et associés				
Autres dettes	439 169	439 169		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	155 479	155 479		

TOTAL GÉNÉRAL	3 196 606	1 407 011	778 235	1 011 361
----------------------	------------------	------------------	----------------	------------------

Charges à Payer

SOLIH A LANDES

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 926
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 446
Dettes fiscales et sociales	149 513
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 675
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	213 560

Produits à Recevoir

SOLHA LANDES

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	199 080 15 899 68 518
Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	283 497

Charges et Produits Constatés d'Avance

SOLIHA LANDES

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	13 730	155 479
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	13 730	155 479

Engagements Financiers

SOLIHIA LANDES

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	

TOTAL	
-------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	1 117 467
Autres engagements reçus :	188 108

TOTAL	1 305 575
-------	-----------

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	23	
Ouvriers		
TOTAL	34	

SOLIHA LANDES

Devise d'édition EURO

	TOTAL	1 305 575
--	-------	-----------

E Autres informations

Engagements hors bilan

Indemnité de fin de carrière :

La Convention Collective Nationale appliquée par SOLIHA LANDES prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière en fonction de l'ancienneté supérieure à 10 ans, équivalente à 1/7 de rémunération mensuelle par année de présence.

Le montant des droits acquis par les salariés pour les indemnités de départ à la retraite en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à la somme de 59 980 € (dette provisionnelle théorique, conformément au calcul actualisé au 31.12.2025) relatif la recommandation ANC 2021.

Ce montant est comptabilisé en provision pour risques et charges.

Age départ à la retraite : **64 ans** – Taux d'actualisation **3.42%**- Taux moyen de charges sociales appliquées **42%**.

Table de mortalité INSEE 2018-2020 données définitives Méthode de calcul Rétrospective Prorata Temporis.

Emprunt auprès des organismes bancaires

L'engagement financier auprès des organismes bancaires :

Capital restant dû au 31.12.2025

Caisse d'Epargne	1 230 449.27 €
Crédit coopératif	77 871.78 €
CIL	828 458.23 €

Honoraires Commissaires aux comptes

Les honoraires versés au commissaire aux comptes au titre de sa mission de contrôle légal s'élèvent à 12 362 €